

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU SAINT-QUENTINOIS

*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

A L'APPEL :

Sont présent(e)s :

M. Jean-Marie ACCART, M. Frédéric ALLIOT, M. Sébastien ANETTE, Mme Virginie ARDAENS, Mme Najla BEHRI, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Xavier BERTRAND, Mme Colette BLERIoT, M. Fabien BLONDEL, M. Grégoire BONO, M. Michel BONO, M. Elie BOUTROY, M. Alain BRISON, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Julien CALON, M. Philippe CARMELLE, M. Luc COLLIER, M. Yves DARTUS, M. Thierry DEFRANCE, M. Hugues DEMAREST, M. Bernard DESTOMBES, Mme Sandrine DIDIER, Mme Jocelyne DOGNA, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Gérard FELBACQ, M. Dominique FERNANDE, M. Christophe FRANCOIS, M. Jean-Louis GARDON, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRY, M. Alexis GRANDIN, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Ghislain HENRION, M. Patrick JULIEN, M. Jérôme LECLERCQ, M. Benoît LEGRAND, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe LEMOINE, M. Denis LIESSE, M. Stéphane LINIER, M. Roger LURIN, Mme Frédérique MACAREZ, M. Michel MAGNIEZ, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Frédéric MAUDENS, Mme Agnès MAUGER, M. Christian MOIRET, M. Roland MORTELLI, M. Damien NICOLAS, Mme Colette NOEL, Mme Agnès POTEI, M. Arnaud PROIX, M. Alain RACHESBOEUF, M. Karim SAÏDI, M. Louis SAPHORES, M. Vincent SAVELLI, M. Damien SEBBE, Mme Aïssata SOW, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe VIGNON, M. Jean-Marc WEBER.
Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Julien CALON, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par M. Sébastien ANETTE

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Installation du Conseil communautaire.

En application de l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois est administrée par un organe délibérant composé de conseillers communautaires élus dans le cadre du dernier scrutin municipal.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 octobre 2019 fixant la composition du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois à 76 conseillers ;

Vu les procès-verbaux de proclamation des résultats des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 des communes adhérentes.

Après avoir procédé à l'appel nominal, le Conseil communautaire est déclaré installé.

Rapporteur : M. Le Président

Départ de M. Vincent SAVELLI

2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Le Conseil désigne M. Louis SAPHORES, comme secrétaire et M. Matthieu GRESSIER, Directeur Général des Services, comme secrétaire auxiliaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Doyen d'Age

3 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election du Président.

Le Doyen d'Age déclare le scrutin ouvert et fait appel aux candidatures.

M. Jean-Claude DUSANTER propose la candidature de Mme Frédérique MACAREZ

Afin de vérifier et signer les procès-verbaux des opérations de vote qui seront transmis à la Préfecture, Mme Virginie ARDAENS et M. Jérôme LECLERCQ sont désignés assesseurs.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	5
	—
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36
A obtenu :	
- Mme Frédérique MACAREZ	70 voix

Mme Frédérique MACAREZ ayant obtenu 70 voix, est proclamée Présidente de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et installée dans ses fonctions.

Rapporteur : M. Le Doyen d'Age

4 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Fixation du nombre de Vice-Présidents.

Le Conseil est d'accord pour fixer à quinze le nombre de Vice-Présidents, soit le maximum autorisé par les dispositions du code général des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

5 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election des Vice-Présidents.

ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Jérôme LECLERCQ est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	6
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35

A obtenu :

- M. Jérôme LECLERCQ 69 voix

M. Jérôme LECLERCQ est proclamé premier Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de Mme Virginie ARDAENS est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	14
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

A obtenu :

- Mme Virginie ARDAENS 61 voix

Mme Virginie ARDAENS est proclamée deuxième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Jean-Marc WEBER est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
--------------------------------	----

A déduire : bulletins blancs ou nuls	6
--------------------------------------	---

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	69
--	----

Majorité absolue	35
------------------	----

A obtenu :

- M. Jean-Marc WEBER	69 voix
----------------------	---------

M. Jean-Marc WEBER est proclamé troisième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Michel BONO est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	7
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35
A obtenu :	
M. Michel BONO	68 voix

M. Michel BONO est proclamé quatrième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de Mme Agnès POTEL est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	5
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36
A obtenu :	
Mme Agnès POTEL	70 voix

Mme Agnès POTEL est proclamée cinquième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Xavier BERTRAND est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
--------------------------------	----

A déduire : bulletins blancs ou nuls	5
--------------------------------------	---

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	70
--	----

Majorité absolue	36
------------------	----

A obtenu :

M. Xavier BERTRAND	70 voix
--------------------	---------

M. Xavier BERTRAND est proclamé sixième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Christian MOIRET est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
--------------------------------	----

A déduire : bulletins blancs ou nuls	5
--------------------------------------	---

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	70
--	----

Majorité absolue	36
------------------	----

A obtenu :

- M. Christian MOIRET 70 voix

M. Christian MOIRET est proclamé septième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de Mme Colette BLERIOD est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis 75

A déduire : bulletins blancs ou nuls 17

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 58

Majorité absolue 30

A obtenu :

- Mme Colette BLERIOD 58 voix

Mme Colette BLERIOD est proclamée huitième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU NEUVIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Jean-Michel BERTONNET est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	7
	———
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35
A obtenu :	
- M. Jean-Michel BERTONNET	68 voix

M. Jean-Michel BERTONNET est proclamé neuvième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU DIXIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Sylvain VAN HEESWYCK est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	7
	———
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35
A obtenu :	
- M. Sylvain VAN HEESWYCK	68 voix

M. Sylvain VAN HEESWYCK est proclamé dixième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU ONZIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Freddy GRZEZICZAK est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	13

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	62
Majorité absolue	32

A obtenu :

- M. Freddy GRZEZICZAK 62 voix

M. Freddy GRZEZICZAK est proclamé onzième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU DOUZIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Dominique FERNANDE est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	14

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

A obtenu :

- M. Dominique FERNANDE 61 voix

M. Dominique FERNANDE est proclamé douzième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU TREIZIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Stéphane LINIER est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	7

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35

A obtenu :

- M. Stéphane LINIER 68 voix

M. Stéphane LINIER est proclamé treizième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU QUATORZIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Philippe VIGNON est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	9

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	66
Majorité absolue	34
A obtenu :	
- M. Philippe VIGNON	66 voix

M. Philippe VIGNON est proclamé quatorzième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU QUINZIEME VICE-PRESIDENT

La candidature de M. Luc COLLIER est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	10

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33
A obtenu :	
- M. Luc COLLIER	65 voix

M. Luc COLLIER est proclamé quinzième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Rapporteur : Mme la Présidente

Départ de M. Xavier BERTRAND
Départ de M. Michel MAGNIEZ
Départ de Mme Najla BEHRI
Départ de M. Roger LURIN

6 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Bureau communautaire.

ELECTION DU DIX-SEPTIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de M. Fabien BLONDEL est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	5

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

A obtenu :

- M. Fabien BLONDEL 70 voix

M. Fabien BLONDEL est proclamé dix-septième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU DIX-HUITIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de M. Christophe FRANÇOIS est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	5
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

A obtenu :

- M. Christophe FRANÇOIS 70 voix

M. Christophe FRANÇOIS est proclamé dix-huitième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU DIX-NEUVIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de M. Alexis GRANDIN est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	8
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	67
Majorité absolue	34

A obtenu :

- M. Alexis GRANDIN 67 voix

M. Alexis GRANDIN est proclamé dix-neuvième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU VINGTIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de M. Alain RACHESBOEUF est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
--------------------------------	----

A déduire : bulletins blancs ou nuls	6
--------------------------------------	---

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	69
--	----

Majorité absolue	35
------------------	----

A obtenu :

- M. Alain RACHESBOEUF	69 voix
------------------------	---------

M. Alain RACHESBOEUF est proclamé vingtième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU VINGT-ET-UNIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de Mme Rose-Marie BUCEK est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
--------------------------------	----

A déduire : bulletins blancs ou nuls	13
--------------------------------------	----

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	62
--	----

Majorité absolue	32
------------------	----

A obtenu :

- Mme Rose-Marie BUCEK

62 voix

Mme Rose-Marie BUCEK est proclamée vingt-et-unième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU VINGT-DEUXIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de M. Jean-Marie GONDRY est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	6

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35

A obtenu :

- M. Jean-Marie GONDRY

69 voix

M. Jean-Marie GONDRY est proclamé vingt-deuxième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU VINGT-TROISIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de Mme Marie-Laurence MAÎTRE est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	20
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	55
Majorité absolue	28
A obtenu :	
- Mme Marie-Laurence MAÎTRE	55 voix

Mme Marie-Laurence MAÎTRE est proclamée vingt-troisième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU VINGT-QUATRIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de M. Damien SEBBE est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	7
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35
A obtenu :	
- M. Damien SEBBE	68 voix

M. Damien SEBBE est proclamé vingt-quatrième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU VINGT-CINQUIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de M. Jean-Claude DUSANTER est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	9

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	66
Majorité absolue	34

A obtenu :

- M. Jean-Claude DUSANTER 66 voix

M. Jean-Claude DUSANTER est proclamé vingt-cinquième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU VINGT-SIXIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de Mme Sylvette LEICHNAM est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	8

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	67
Majorité absolue	34

A obtenu :

- Mme Sylvette LEICHNAM 67 voix

Mme Sylvette LEICHNAM est proclamée vingt-sixième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU VINGT-SEPTIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de M. Patrick JULIEN est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis 75

A déduire : bulletins blancs ou nuls 8

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 67

Majorité absolue 34

A obtenu :

- M. Patrick JULIEN 67 voix

M. Patrick JULIEN est proclamé vingt-septième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

ELECTION DU VINGT-HUITIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de M. Louis SAPHORES est présentée.

Tour de scrutin unique

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	11
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	64
Majorité absolue	33

A obtenu :

- M. Louis SAPHORES 64 voix

M. Louis SAPHORES est proclamé vingt-huitième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la constitution du bureau comme étant composé du Président, des quinze Vice-Présidents et de douze conseillers communautaires ;

2°) de déclarer installé le bureau communautaire composé des 27 membres suivants :

- M. Jérôme LECLERCQ
- Mme Virginie ARDAENS
- M. Jean-Marc WEBER
- M. Michel BONO
- Mme Agnès POTEL
- M. Xavier BERTRAND
- M. Christian MOIRET
- Mme Colette BLÉRIOT
- M. Jean-Michel BERTONNET
- M. Sylvain VAN HEESWYCK
- M. Freddy GRZEZICZAK
- M. Dominique FERNANDE
- M. Stéphane LINIER
- M. Philippe VIGNON
- M. Luc COLLIER
- M. Fabien BLONDEL
- M. Christophe FRANÇOIS
- M. Alexis GRANDIN
- M. Alain RACHESBOEUF
- Mme Rose-Marie BUCEK
- M. Jean-Marie GONDRY
- Mme Marie-Laurence MAÎTRE
- M. Damien SEBBE
- M. Jean-Claude DUSANTER

- Mme Sylvette LEICHNAM
- M. Patrick JULIEN
- M. Louis SAPHORES

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

Retour de M. Xavier BERTRAND

7 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Charte de l' élu local.

Le Conseil approuve la Charte de l' élu local.

Rapporteur : Mme la Présidente

8 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Délégation d'une partie des attributions du Conseil au Président.

Le Conseil décide de donner délégation à Mme la Présidente pour toutes les attributions précisées dans le présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

Départ de M. Karim SAÏDI

9 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Indemnité des élus.

Le Conseil décide d'approuver le versement des indemnités des élus dans les conditions mentionnées au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 5 voix contre, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

10 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Formation des élus.

Le Conseil décide d'approuver les axes de la formation des élus communautaires dans les conditions mentionnées au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

11 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Commission consultative des services publics locaux.

Le Conseil décide de désigner en tant que membres de la Commission consultative des services publics locaux, qui sont immédiatement installés :

1) Comme représentant le Conseil communautaire :

- M. Fabien BLONDEL
- M. Jérôme LECLERCQ
- M. Dominique FERNANDE
- M. Jean-Marc WEBER
- M. Jean-Michel BERTONNET
- Mme Sylvie ROBERT
- M. Olivier TOURNAY

2) Comme représentant les associations locales d'usagers :

- Un représentant de la Confédération nationale du logement ;
- Un représentant de l'Union départementale des associations familiales ;
- Un représentant des locataires d'un organisme d'habitat à loyer modéré ;
- Un représentant du Syndicat de la confédération syndicale des familles ;
- Un représentant de l'Union des syndicats FO de l'Aisne ;
- Un représentant de l'Union des familles laïques ;
- Un représentant de l'Association des usagers des transports de l'Aisne.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

Départ de Sébastien ANETTE
Départ de Sylvie SAILLARD

12 - MARCHES - Commission d'appel d'offres.

Les candidatures présentées sont :

Liste présentée par la Présidente :

Membres titulaires

- M. Alain RACHESBOEUF
- Mme Virginie ARDAENS
- M. Bernard DESTOMBES
- M. Denis LIESSE
- M. Jean-Michel BERTONNET

Membres suppléants

- M. Michel BONO
- M. Vincent SAVELLI
- M. Jean-Marie ACCART
- M. Patrick JULIEN
- M. Sébastien VAN HYFTE

Liste présentée par M. Julien CALON :

Membre titulaire

- M. Julien CALON

Membre suppléant

- M. Olivier TOURNAY

Le dépouillement du vote au scrutin proportionnel au plus fort reste donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	72
A déduire : bulletins blancs ou nuls	4
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	68

Ont obtenu :

- Liste présentée par la Présidente 65 voix
- Liste présentée par M. Julien CALON 3 voix

Le Conseil communautaire,

Après avoir voté à scrutin secret,

1°) Sont élus :

- M. Alain RACHESBOEUF
- Mme Virginie ARDAENS
- M. Bernard DESTOMBES
- M. Denis LIESSE
- M. Jean-Michel BERTONNET

en tant que membres titulaires de la commission d'appel d'offres ;

2°) Sont élus :

- M. Michel BONO
- M. Vincent SAVELLI
- M. Jean-Marie ACCART
- M. Patrick JULIEN
- M. Sébastien VAN HYFTE

en tant que membres suppléants de la commission d'appel d'offres ;

3°) Prend acte qu'il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste immédiatement après ce dernier ;

4°) Prend acte également, qu'il est procédé au renouvellement intégral de la commission d'Appel d'offres lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de garantir l'expression du pluralisme des élus en son sein, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

13 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Commission thématique évaluation des politiques publiques et des services aux usagers.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la création d'une commission thématique évaluation des politiques publiques et de fixer sa composition à 13 membres ;

2°) d'entériner les noms des conseillers communautaires membres de la commission tels qu'ils résultent de la liste suivante :

- M. Jean-Marie GONDRY
- M. Fabien BLONDEL
- M. Jean-Marc WEBER
- M. Dominique FERNANDE
- M. Jérôme LECLERCQ
- M. Jean-Michel BERTONNET
- Mme Françoise JACOB
- M. Thomas DUDEBOUT
- M. Arnaud PROIX
- M. Michel BONO
- M. Louis SAPHORES
- M. Patrick JULIEN
- M. Julien CALON

Ladite commission étant immédiatement installée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

14 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Commission thématique eau et assainissement.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la création d'une commission thématique eau et assainissement et de fixer sa composition à 13 membres ;

2°) d'entériner les noms des conseillers communautaires membres de la commission tels qu'ils résultent de la liste suivante :

- M. Jean-Claude DUSANTER
- M. Jérôme LECLERCQ
- M. Alain RACHESBOEUF
- M. Jean-Marie GONDRY
- M. Jean-Louis GASDON
- M. Stéphane LINIER
- M. Denis LIESSE
- M. Sylvain VAN HEESWYCK
- Mme Agnès MAUGER
- M. Michel MAGNIEZ
- M. Arnaud PROIX
- M. Louis SAPHORES
- M. Olivier TOURNAY

Ladite commission étant immédiatement installée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

15 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH).

Le Conseil décide :

1°) d'instituer la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH) conformément aux dispositions de la loi du 11 février 2005 précitée ;

2°) d'approuver sa composition telle qu'exposée ci-dessus, étant entendu que la composition définitive et nominative de la CIAPH est arrêtée par son Président.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

Départ de M. Thomas DUDEBOUT

16 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de Saint-Quentin.

Le Conseil décide de désigner Mme Jocelyne DOGNA et M. Grégoire BONO en tant que représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au conseil de surveillance du centre hospitalier de Saint-Quentin.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

17 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois à l'établissement régional d'enseignement adapté.

Le Conseil décide de désigner Mme Marie-Laurence MAÎTRE en qualité de représentant titulaire et Mme Agnès MAUGER en qualité de représentant suppléant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au conseil d'administration de l'établissement régional d'enseignement adapté.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

18 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois aux conseils d'administration des lycées et collèges.

Le Conseil décide de désigner les représentant titulaires et suppléants proposés au conseil selon le détail de la délibération, en tant que représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein des conseils d'administration des établissements locaux d'enseignements énumérés.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

19 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois à l'Association d'Encouragement à la Pratique Sportive (AEPS).

Le Conseil décide de désigner :

- M. Frédéric ALLIOT
- Mme Colette BLÉRIOT
- M. Jean-Louis GARDON
- M. Michel BONO

en tant que représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois à l'association d'encouragement à la pratique sportive.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

20 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA).

Le Conseil décide de désigner :

- M. Jérôme LECLERCQ
- M. Alain RACHESBOEUF
- M. Michel MAGNIEZ

en tant que représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au syndicat mixte AMEVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

21 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation du représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein de la commission locale de l'eau - SAGE Haute Somme.

Le Conseil décide de désigner M. Jérôme LECLERCQ en tant que représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein de la commission locale de l'eau SAGE Haute Somme.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

22 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois au sein du syndicat du Bois l'Abbé.

Le Conseil décide :

1°) de désigner en tant que membres titulaires :

- M. Jérôme LECLERCQ
- M. Michel BONO
- M. Patrick JULIEN
- M. Jean-Marie GONDRY
- M. Jean-Claude DUSANTER
- M. Alain RACHESBOEUF
- M. Roland MORTELLI
- M. Jean-Louis GASDON
- M. Michel MAGNIEZ

2°) de désigner en tant que membres suppléants :

- M. Roger LURIN
- Mme Sylvette LEICHNAM
- M. Jean-Marie ACCART
- M. Grégoire BONO
- Mme Agnès MAUGER
- M. Benoît LEGRAND
- M. Frédéric MAUDENS
- M. Ghislain HENRION
- M. Alain BRISON

en tant que représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du Comité Syndical du syndicat du Bois l'Abbé.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

23 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation de deux délégués au collège des établissements publics de coopération intercommunale de l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA).

Le Conseil décide de désigner M. Alain RACHESBOEUF et M. Jérôme LECLERCQ en qualité de représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du collège des établissements publics de coopération intercommunale de l'USEDA.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

24 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne (Valor'Aisne).

Le Conseil décide :

1°) de désigner en qualité de membres titulaires :

- M. Jean-Marc WEBER
- M. Alain RACHESBOEUF
- M. Roland MORTELLI
- M. Jean-Marie GONDRY
- Mme Agnès POTEL
- M. Michel MAGNIEZ
- M. Elie BOUTROY
- M. Jean-Marie ACCART
- M. Jean-Michel BERTONNET

2°) de désigner en qualité de membres suppléants :

- M. Fabien BLONDEL
- M. Thierry DEFRANCE
- M. Bernard DESTOMBES
- M. Christophe FRANÇOIS
- Mme Virginie ARDAENS
- Mme Sylvie ROBERT
- M. Philippe CARAMELLE
- Mme Sylvette LEICHNAM
- Mme Djamila MALLIARD

en tant que représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au conseil syndical de Valor'Aisne.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

25 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au comité consultatif de la réserve naturelle nationale des marais d'Isle.

Le Conseil décide de désigner M. Xavier BERTRAND, en qualité de représentant titulaire et M. Louis SAPHORES, en qualité de représentant suppléant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au comité consultatif de la réserve naturelle nationale des marais d'Isle.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

26 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au Comité de pilotage NATURA 2000.

Le Conseil décide :

1°) de désigner M. Xavier BERTRAND, en tant que membre du comité de pilotage du site Natura 2000 des marais d'Isle ;

2°) d'autoriser Mme la Présidente à assurer la maîtrise d'ouvrage et le pilotage du DOCOB du site Natura 2000 des marais d'Isle ;

3°) d'autoriser Mme la Présidente à signer tous documents relatifs à sa mise en œuvre et contractualiser avec les partenaires financiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

27 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Renouvellement de la commission consultative d'élaboration et de suivi du programme local de prévention (PLP) des déchets ménagers et assimilés.

Le Conseil décide de renouveler la commission consultative d'élaboration et de suivi telle que définie au présent rapport, d'entériner la désignation de ses membres et de procéder à toutes formalités en résultant.

La Commission est composée des membres suivants :

- M. Jean-Marc WEBER
- Mme Agnès POTEL
- M. Jean-Marie ACCART
- M. Roland MORTELLI
- M. Michel MAGNIEZ
- M. Jean-Michel BERTONNET
- Mme Agnès MAUGER
- M. Sylvain VAN HEESWYCK
- M. Roger LURIN
- M. Alain RACHESBOEUF
- M. Philippe CARAMELLE
- M. Damien NICOLAS
- M. Damien SEBBE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

28 - ADMINISTRATION GENERALE - Conseil de développement - Création.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la création d'un Conseil de développement, en application des textes précités ;

2°) d'approuver les modalités de fonctionnement de ce conseil précisées ci-dessus ;

3°) de mandater Mme la Présidente pour lancer un appel à candidatures ainsi que toutes formalités afférentes, étant entendu que le nombre de membres devra être compris entre quarante et cinquante.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

29 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du conseil d'administration de l'ADERMAS.

Le Conseil décide de désigner :

- M. Patrick JULIEN
- Mme Agnès MAUGER
- M. Denis LIESSE
- M. Hugues DEMAREST

en tant que représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du Conseil d'administration de l'ADERMAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

30 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du conseil d'administration du groupement d'intérêt public de la maison de l'emploi et de la formation du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide de désigner :

- M. Jean-Michel BERTONNET
- Mme Marie-Laurence MAÎTRE
- M. Michel BONO
- Mme Agnès MAUGER

en tant que représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du conseil d'administration de la maison de l'emploi et de la formation du Saint-Quentinois.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

31 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du conseil d'administration du Comité de jumelage avec la Croatie.

Le Conseil décide de désigner :

- M. Roger LURIN
- M. Alexis GRANDIN
- M. Jean-Louis GASDON

en tant que représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du conseil d'administration du Comité de jumelage avec la Croatie.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

32 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein de l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) de désigner :

- M. Alexis GRANDIN
- M. Jean-Marie GONDRY
- M. Jean-Marc WEBER
- M. Bernard DESTOMBES
- Mme Sylvette LEICHNAM
- M. Ghislain HENRION
- M. Stéphane LINIER
- Mme Marie-Laurence MAÎTRE

en tant que représentants du conseil communautaire de l'Agglomération du Saint-Quentinois à l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois au titre du premier collègue ;

2°) de désigner :

- M. Emmanuel BOUCQ
- Mme Stéphanie ROGER
- M. François VARLET
- M. Gaëtan HOUSSIN
- M. Joël ROLAND
- M. Yannick COLLET
- M. Thomas DESCHAMPS

en tant que représentants du conseil communautaire de l'Agglomération du Saint-Quentinois à l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois au titre du deuxième collège.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

33 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation du représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein de la Société pour l'Immobilier d'Entreprises de l'Aisne (SIMEA).

Le Conseil décide de désigner M. Stéphane LINIER en tant que représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois qui siègera au sein du conseil d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SIMEA.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

34 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation du représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein de la Société d'Équipement du Département de l'Aisne (SEDA).

Le Conseil décide de désigner M. Stéphane LINIER en tant que représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois qui siègera au sein du conseil d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SEDA.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

35 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation du représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du conseil d'administration de la Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété (SACICAP).

Le Conseil décide de désigner M. Freddy GRZEZICZAK en tant que représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du conseil d'administration de la SACICAP.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

36 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation du représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du conseil d'administration de Clésence.

Le Conseil décide de désigner M. Freddy GRZEZICZAK en tant que représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du conseil d'administration de Clésence.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

37 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Désignation du représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Le Conseil décide de désigner M. Freddy GRZEZICZAK en tant que représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au sein du FSL.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

38 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Convention de partenariat - Foire exposition interrégionale de Saint-Quentin.

Le Conseil décide :

1°) d'autoriser Mme la Présidente à signer la convention de partenariat avec la société Bleu Ciel production, établie dans le cadre de la Foire exposition interrégionale de Saint-Quentin 2020 ;

2°) de procéder au règlement de la somme à verser à Bleu Ciel production soit 72 000 euros (les crédits sont prévus au budget développement économique) ;

3°) d'autoriser Mme la Présidente à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 voix contre, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

39 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Compte-rendu des opérations en vertu de la délégation de Monsieur le Président.

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Monsieur le Président en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

Rapporteur : Mme la Présidente

La Présidente

Frédérique MACAREZ

The image shows the official seal of the Communauté d'Agglomération du Saint-Ciel. The seal is circular and contains a central emblem with a figure and a building. The text around the seal reads 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-CIEL' and '(Alsace) * STURM'. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Frédérique MACAREZ'.